

## Les particules responsables d'une qualité de l'air moyenne à médiocre

### Informations

- Le **comité territorial** des Alpes-Maritimes aura lieu le **19 janvier**. Il réunit l'ensemble des acteurs du département impliqués dans l'amélioration de la qualité de l'air.
- Air PACA tiendra une **conférence sur la qualité de l'air**, organisée par le **Rotary** de **Cagnes-sur-Mer** le lundi 25 janvier à 19h à la Maison de la Mer.
- **Qualité de l'air intérieur** : les ministères de l'Écologie et de la Santé ont lancé [un plan d'actions pour la qualité de l'air intérieur](#). Il comporte 26 actions et sera intégré au 3<sup>ème</sup> PNSE (Plan National Santé Environnement).
- **Collectivités, Air PACA vous accompagne** pour le nouvel appel à projet **AACT'AIR** lancé par l'ADEME : [actualité](#).
- **23 plaintes « nuisances olfactives »** en décembre : à Biot, Carros, Peillon, Contes et Villeneuve-Loubet d'origine industrielle. A Nice et Blausasc relatives à la circulation et à Eze, Beaulieu et Villefranche liées à des brûlages.

### Les particules fines à l'origine des indices

Dans le **Mercantour** et la **Vallée de la Roya**, la qualité de l'air a été majoritairement bonne.

En revanche, elle a été **moyenne à médiocre** jusqu'à 23 jours sur le **littoral** et 28 jours dans le **Pays des Paillons**.

Deux indices **mauvais** sont relevés : le 18 décembre sur la zone de **Cannes-Grasse-Antibes** et le 23 dans le **Pays des Paillons**.

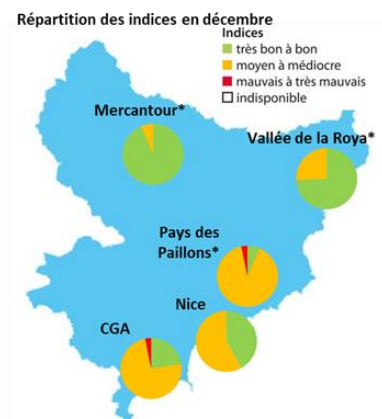
Près de 90 % des indices **médiocres à mauvais** sont dus **aux particules**.

### Pas d'épisode de pollution

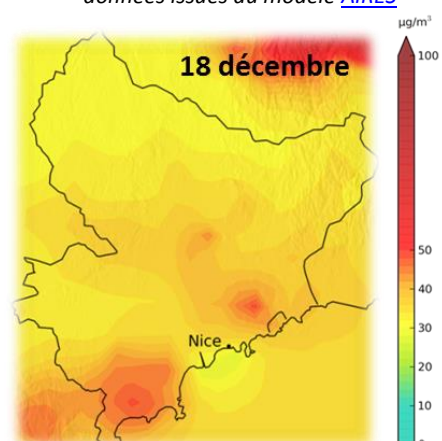
La concentration journalière maximale en **particules** est observée le 23 décembre dans la **Vallée des Paillons** avec **58 µg/m<sup>3</sup>**. Des niveaux supérieurs à la valeur réglementaire de 50 µg/m<sup>3</sup> sont ponctuellement constatés les **17 et 18 décembre** sur **l'ouest** du département et dans la **vallée des Paillons**.

Dans le cadre des prévisions quotidiennes, **aucune procédure préfectorale d'information-recommandations** n'a été activée sur les Alpes-Maritimes en décembre.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)



\* données issues du modèle [AIRE5](#)



Moyenne journalière en particules le 18 décembre 2015, [visualisez la carte régionale](#)

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique [publications](#) sur [www.airpaca.org](http://www.airpaca.org).

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici](#).



[contact.air@airpaca.org](mailto:contact.air@airpaca.org)

[www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)

Siège social  
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »  
13294 Marseille Cedex 06  
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues  
Route de la Vierge  
13500 Martigues  
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice  
333, Promenade des Anglais  
06200 Nice  
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06